



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 69/21

Objet

Aire de covoiturage
d'Authume – Convention
APRR et financement

Secrétaire de séance

Claire BOURGEOIS-
RÉPUBLIQUE

Rapporteur :

Grégory SOLDAVINI

Conseil Communautaire

29 juin 2021

Dole – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 63

Nombre de procurations : 13

Nombre de votants : 76

Date de la convocation : 23 juin 2021

Date de publication : 07 juillet 2021

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin suppléé par S. Duthu, M. Berthaud, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, S. Champanhet, J.P. Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux, J.L. Croiserat, J.P. Cuiet, J.M. Daubigny, F. David, C. Demortier, A. Diebolt suppléé par A. Noirot, G. Fernoux-Coutenet, J.P. Fichère, J.B. Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, N. Gomet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R. Guibelin, M. Hoffmann, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J.P. Lefèvre, J.L. Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, J. Pannaux, A. Pernoux, L. Rabbe, J.M. Rebillard, C. Riotte, J.C. Robert, J.Y. Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey, J.M. Sermier, G. Soldavini, J. Stolz, D. Troncin, P. Verne, P. Viverge, J. Zasempa.

Délégués absents ayant donné procuration :

A. Callegher à C. Monneret, I. Delaine à C. Bourgeois-République, A. Douzenel à M. Mbitel, F. Dray à M. Mirat, D. Germond à J.B. Gagnoux, I. Girod à P. Antoine, J. Gruet à J.P. Cuiet, A. Hamdaoui à A. Borneck, P. Jaboviste à M. Berthaud, L. Jarrot-Mermet à N. Gomet, C. Nonnotte-Bouton à J.P. Fichère, J. Péchinot à S. Champanhet, F. Rigaud à J.M. Daubigny.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

P. Blanchet, J.L. Bonin, G. Ginet, M. Henry, C. Jeanneaux, J. Lagnien, E. Pauvret, H. Prat.

Dans le cadre de sa politique visant à développer les mobilités alternatives à l'autosolisme particulièrement dans les déplacements domicile-travail qui représentent une part importante des déplacements sur le territoire, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole met en place des actions pour développer la pratique du covoiturage. Ainsi elle va aménager une aire de covoiturage, à proximité immédiate de l'entrée d'autoroute d'Authume, sur un terrain lui appartenant.

Le projet est le suivant :

- Aménagement de 112 places de stationnement
 - Dont 3 places pour les Personnes à Mobilités Réduites,
 - Dont 2 places alimentées par une borne de recharge électrique,
- Un arrêt de bus est créé sur la voie départementale qui mène à la gare de péage d'autoroute d'Authume, avec une liaison piétonne directe avec l'aire de covoiturage,
- Un arrêt minute avec un espace d'attente abrité,
- Un abri à vélo sécurisé.

Cette aire de covoiturage devrait être couverte en 2022 par des ombrières photovoltaïques mises en place par la société OPALE, lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt organisé par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

La société APRR s'engage à financer 100% des dépenses de travaux pour l'aménagement de l'aire de covoiturage d'Authume sur la base des dépenses éligibles.

Une convention entre APRR et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole précise les conditions de financements apportées par APRR pour la réalisation de l'aire de covoiturage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le projet d'aménagement d'une aire de covoiturage sur la Commune d'Authume,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de financement à intervenir avec APRR ainsi que tous les documents relatifs au financement de cette opération.

Fait à Dole,
Le 29 juin 2021,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction des Mobilités
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- APRR – 36 rue du Docteur Schmitt, 21850 Saint-Appolinaire

